



**Nous ne sommes ni des paysans, ni des fascistes**

A la question qu'auriez-vous à dire en quelques mots aux amateurs de

foot de notre district, un jeune joueur a résumé la pensée générale des U19 des Hauts Lyonnais avec maîtrise, calme et clarté : « on nous traite de paysans et on nous prend pour des fascistes. Alors on nous insulte et on nous provoque, mais on essaye de ne pas tomber dans le piège ».

La réunion qui a eu lieu ce matin du 29 septembre était sobre. Une dizaine de parents, l'ensemble des U19, des dirigeants et le président.

Le club avait déjà pris sa décision que le président a résumé sobrement :

- 1) Mettre fin à l'aventure U19,
- 2) Transférer les U19 vers les seniors,
- 3) Continuer.

La matinée a été consacrée pleinement à ce choix unique et irrévocable. L'incident a été résumé en quelques mots, et le président Bruno Locand et l'ex président Roland Goutagny n'ont à aucun moment manifesté la moindre rancune à l'égard de l'AS Bron. La préoccupation principale était l'avenir des U19 qui écoutaient religieusement les échanges entre les dirigeants, les parents et le représentant de l'APC. Après deux heures d'échanges, les jeunes, à l'unanimité ont choisi de continuer pour ne pas donner raison aux IMBECILES. Les parents, malgré toutes les craintes humaines et légitimes, ont accepté le choix des jeunes et ont promis d'être un peu plus présents encore pour épauler les dirigeants et les éducateurs afin que la bêtise ne soit pas le vainqueur de cette bataille que l'ensemble des amoureux du football amateur livrent à distance à un adversaire LACHE et INSAISSISSABLE.

On vient en groupe. On squatte les tribunes ou derrière la main courante. On pourrit le match en insultant les adversaires.

Au sifflet final, et pour vraiment mettre les locaux dans le pétrin, on envahit le terrain en assénant des coups aux uns et aux autres au hasard d'un déplacement anarchique.

Bien sûr, on s'arrange surtout pour déguerpier avant que les forces de l'ordre n'arrivent.

Le courage dans toute sa splendeur.

Le club Hauts Lyonnais a subi ce « désagrément » deux fois en l'espace de six mois. De quoi décourager non seulement les joueurs, éducateurs et dirigeants, mais les parents qui sont en droit d'exiger la sécurité de leurs enfants.

Des mamans abasourdies par l'ampleur de la violence qui a entaché un match propre, où tout se passait bien jusqu'à ce sifflet qui annonçait la fin de la rencontre et le début d'un cauchemar.

Et s'il y avait un délégué ? Et si nous avions 3 arbitres ? Avec des si, on refait le monde, mais on ne solutionne pas une question légitimement résumée par un parent :

« Je n'ai pas pris une licence de foot pour aller chercher mon fils à Hôpital Sud » m'a-t-il dit sans hésiter. Le même papa s'est proposé pour accompagner les U19 à l'extérieur pour permettre aux jeunes de continuer à pratiquer le foot.



**Alain TARTAVEL (président de FC de la Seienne) & Christian GUICHARD (président de l'Olympique Saint Genis Laval) désormais membres du CD APC**

Nous sommes heureux de compter parmi nous deux nouveaux militants du football amateur. Alain et Christian nous rejoignent pour intégrer le Comité Directeur de l'APC qui a toujours besoin de sang neuf.

Laissons-leur le temps de s'installer et de prendre le rythme... C'est certain que leur apport sera le bienvenu et les clubs apprécieront leur investissement.

**Avant même que le nouveau comité directeur du DR ne prenne place, nos rapports avec le président sortant avaient pris les couleurs de l'intelligence...**

... mais il a fallu la sortie de notre ami Henri Késsissian, pour mettre en cause cette intelligence de nos rapports de travail avec le DR. Comme vous ne le savez peut être pas, l'APC n'est pas habilitée à porter des vœux devant l'AG DR. Nous avons donc convenu que les vœux des clubs qui le désirent, peuvent être non pas validés, mais soutenus par l'APC, que le club soit ou non adhérent de l'APC.

La qualité de notre soutien ne dépend évidemment pas de l'adhésion, mais de l'intelligence du vœu du moment où il vise l'intérêt de l'ensemble de la communauté footballistique rhodanienne.

Or, Henri qui a assisté à l'AG de l'APC du 13 juin, ne pouvait ne pas savoir que notre association s'active dans ce sens. Sa sortie tel un sniper caché dessert et les intérêts de Montchat et ceux de l'ensemble des clubs amateurs.

Les présidents sont libres d'adhérer ou pas à l'APC. Mais laisser entendre que l'APC discrimine des clubs au détriment des autres est une ineptie. Notre volonté première est de fédérer les clubs pour représenter une force de proposition et de travailler pour le bien de tous et avec les instances du football.

Dans le cas des vœux, tous les Présidents de club qui ont voulu soumettre leurs propositions à l'APC l'ont fait en toute liberté.

Cette initiative, contrairement à ce que laissait croire Henri Késsissina, avait pour seule et unique préoccupation, celle de soumettre un vœu clair, précis et compréhensible à l'AG DR.

Pour mémoire, Henri a intervenu lors de l'AG de l'APC pour faire remarquer qu'un vœu lu lors de cette soirée, méritait d'être un peu plus clarifié pour qu'il soit mieux compris à l'AG des clubs.

Sa sortie inattendue à l'AG DR était non seulement hypocrite, mais ...

... très mal venue.





Yves Encrenaz

Après 24 années passées à représenter et défendre les intérêts des arbitres au sein du comité directeur du district du Rhône, le Président-Arbitre a transmis le relais à Franck Ballandras, arbitre et homme d'excellence, qui connaît bien notre football rhodanien et qui avec un autre arbitre de qualité Nicolas Meyer, seront les seuls représentants de la jeunesse de cette nouvelle mandature 2012 – 2016.

En y regardant d'un peu plus prêt, la composition de ce nouveau C.D., n'est pas, pour reprendre un terme gaullien, une équipe de compagnons s'installant pour plusieurs échéances, mais ferait plus penser à un mandat relais ou tremplin pour certaines ambitions. Après l'A.G de qualité de ST Martin en Haut, et l'élection de cette liste unique, il faut cependant déplorer une attitude à la tête de notre instance qui a tendance à être coutumière, car on peut s'étonner de la rareté des vœux présentés par les clubs aux différents A.G, mais lorsque l'on voit le traitement qui leur est réservé, avec un dépeçage en règle et remodelage « maison », il n'y a rien. Il est vrai qu'avec 97% de suffrages, il est possible d'avoir quelques vertiges et pertes de mémoire mais de là à en perdre les bases démocratiques, il y a un pas qu'il ne faudrait franchir, c'est que notre Président-Arbitre ne se transforme en Arbitre -Roi.

En ce début de saison, je voudrais vous remercier pour vos nombreux commentaires suite aux articles de cette rubrique et vos encouragements à la poursuivre, car comme vous le savez, à l'APC, seuls l'écoute et le dialogue sont Rois.



En 2006, l'A.S. St Symphorien sur Coise et l'A.S. Pomeys avaient décidé de s'unir. Le club ainsi créé avait pris le nom d'A.S. Saint Symphorien Pomeys et était présidé par Henri Rousset. En 2008, Henri passa le témoin à Bruno Lacand.

Et en cette année 2012, l'A.S. St Symphorien Pomeys, l'Olympique des Monts (club regroupant les villages d'Aveize, Duerne et la Chapelle sur Coise) et le Football Club des Hauts du Lyonnais (club de jeunes regroupant ces 5 villages plus celui de Grézieu le Marché) ont décidé d'unir leurs destinées afin de donner naissance à un grand



club structuré dans les monts du Lyonnais qui fut baptisé **HAUTS LYONNAIS**. Présidé par Bruno Lacand, celui-ci s'est entouré d'un Vice-président en la personne d'Yves Rivollier, de Christophe Molière au secrétariat et de Michel Marquez à la trésorerie. Le club a pour correspondant : Yves Morand, sans oublier Roland Goutagny qui, par sa présence au quotidien, assure la continuité et la stabilité de la structure.

Le club dans sa configuration finale présente pas moins d'une quinzaine d'équipes qui pourront utiliser (selon un planning préétabli) les pelouses de Saint Symphorien, Pomeys, Aveize, Duerne et Grézieu.

Malgré les mésaventures vécues par le club ces derniers mois, et plus particulièrement la violence qu'ont subi joueurs et dirigeants lors de la première journée de notre championnat, le président tient le même discours sans perdre le cap :

**« ... je veux bien qu'on desserte en long et en large sur ce qui s'est passé lors du match contre l'AS BRON. Mais je tiens à insister sur notre comportement à toutes et à tous y compris les parents et le public. Combien de fois j'ai entendu des remarques désobligeantes aux bords de nos terrains ? Bien sûr c'est pour chamberer. Mais il y a des mots qui font mal... ».**

Le président Lacand est clair quant à ce qu'il veut faire de son club. Au-delà même des préoccupations financières qui hantent les nuits de tout président bénévole, il met de côté le coût d'une demande de délégation tout au long de l'année pour ses U19 lorsqu'ils évoluent à l'extérieur :

**« ... ce ne sont pas les 500€ qui me préoccupent, mais la sécurité de nos jeunes à qui nous inculquons des valeurs de respect et de solidarité. Si le district veut prendre part à cet effort financier c'est tant mieux, sinon tant pis. Moi j'ai promis aux jeunes de les protéger. Je vais le faire. »**

Et pour rassurer des parents plus inquiets quant à la sécurité et l'intégrité physique de leurs enfants, le président lance un pavé dans la mare :

**« Je serai intransigeant sur un point qui me paraît élémentaire : cesser de faire arbitrer les rencontres des U19 par des arbitres qui ont l'âge des joueurs. C'est un contre sens. Nous exigeons des arbitres murs et adultes pour tenir les jeunes. »**

Pour lutter contre la violence, voilà une idée à méditer. A bon entendre...

Chavais pas que j'étais dans la rubrique amendes.

Ché pas lu



Le PV est sous format PDF. Tu le reçois en **INTEGRAL**, **INTEGRAL SANS LES RENCONTRES & LES AMENDES** et par **COMMISSION**.

Tu l'ouvres certainement par Acrobat ou logiciel similaire.

La solution pour que tu ne puisses plus dire *Chavais pas*. *Ché pas lu* :

Quelque soit ton logiciel, il comporte la fonction rechercher. Cette fonction se trouve soit dans **le menu déroulant**, soit sous forme d'**icône**.

Tu utilises cette fonction et tu verras partout où ton club est cité.

Tu entres le nom de ton club ou de ton dirigeant

Tu lances la recherche

Tu cliques ligne par ligne... Oila. Mainnant, tu Ché.



## SIMPLIFICATION DES DOSSIERS CNDS

Réponse ministérielle publiée au JO Sénat du 08/09/2011

**TEXTE DE LA QUESTION :** M. Gérard Cornu attire l'attention de Mme la ministre des sports sur les dossiers de demande de subvention du Centre national pour le développement du sport (CNDS). La complexité des dossiers est de nature à décourager les dépôts des demandes de subventions. Il souhaiterait savoir si des aménagements ne pourraient pas être apportés pour les simplifier.

**TEXTE DE LA REPONSE RÉPONSE.** Un nouveau cadre de référence pour la délivrance de subventions aux associations a été mis en place par la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations. Cette circulaire a notamment créé un modèle unique de convention d'objectifs, annuelle ou pluriannuelle. Un nouveau formulaire Cerfa « *Dossier de demande de subvention* », visant à simplifier les démarches des associations et à prendre en compte les différentes exigences juridiques communautaires, lui est associé. Ce modèle est accompagné d'un manuel d'utilisation, à l'usage des administrations et des associations, destiné à faciliter l'établissement du dossier de demande de subvention et la rédaction de la convention. Le nouveau formulaire Cerfa est disponible sur le site Internet [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr). Il est utilisé par l'ensemble des administrations de l'État et par les établissements sous leur tutelle, dont le Centre national pour le développement du sport (CNDS). Pour faciliter une meilleure prise en compte de la demande associative et la tâche des dirigeants sportifs, le CNDS base, depuis cette année, l'instruction de la demande de subvention sur le projet associatif que lui présente le club sportif. Pour aider les associations dans la réalisation de ce

projet associatif et l'obtention des crédits, le ministère des sports a réalisé un vade-mecum. Celui-ci est un outil permettant d'accompagner les clubs dans la construction d'un projet sportif et éducatif, fondé sur le respect d'une éthique et de valeurs. Il a pour objectif de donner quelques repères pour la présentation du projet du club : description, valorisation et priorisation des objectifs. Plus précisément, il explicite les statuts du club et définit son cadre d'actions. Sur la base des valeurs que l'association sportive souhaite développer et partager, il présente l'organisation, les objectifs et les actions que le club envisage de mettre en œuvre. Le projet associatif est considéré comme l'élément fondateur du club. Dans le cadre de ce projet, le club décline la politique fédérale relayée par la ligue et le comité départemental. Il inscrit son action sur un territoire dans lequel d'autres acteurs, notamment les collectivités territoriales, contribuent, en complémentarité, à la mise en place d'une politique sportive locale. Le vade-mecum (*ndlr* aide-mémoire) vise donc à faciliter, d'une part, la présentation du projet dans sa globalité et, d'autre part, à en valoriser ses effets à différents niveaux : sportifs, éducatifs, sociaux et économiques. Cette démarche fait référence aux orientations de la part territoriale du CNDS 2011. Par ailleurs, trois fiches annexées au vade-mecum permettent de développer certains aspects de ce projet : l'éthique et l'engagement éducatif du club (la civi-conditionnalité) ; le développement durable ; le service civique et l'éthique sportive.

Enfin, également pour faciliter les démarches des intéressés, les demandes de subvention peuvent soit être déposées auprès des services de l'État compétents, soit être saisies dans l'outil interministériel de demande de subvention en ligne. Quel que soit le mode opératoire retenu pour le dépôt du dossier, l'objectif est d'assurer l'accès aux demandes par les représentants du mouvement sportif local et de privilégier, dans la mesure du possible, la